

Nantes, le 19/10/2016

Communiqué de presse

4^{ème} rencontre annuelle « 1001 événements s'engagent... »

23 novembre 2016, ENSA, Nantes

Événement gratuit sur inscription



Nous vous donnons rendez-vous pour la 4^{ème} année consécutive, à la rencontre annuelle "1001 événements s'engagent pour leur Territoire et le Climat", le mercredi 23 novembre de 9h30 à 17h à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Pour cette 4^{ème} Edition, l'ensemble des parties prenantes de la filière événementielle (organiseurs, puissance publique, prestataires, experts, publics) est convié à travailler de concert sur ses pratiques en matière d'éco-responsabilité.

TOUS les acteurs sont invités : les professionnels comme les bénévoles, les événements de toutes tailles sont concernés du plus grand festival au vide grenier de quartier.

Le récent sommet Climate Chance en septembre 2016 a rappelé l'importance des enjeux liés aux changements climatiques, ainsi que la part prépondérante des acteurs locaux, tels que les collectivités ou les associations.

A ce propos, les événements sont doublement concernés. D'une part, la filière événementielle génère comme les autres filières professionnelles, des impacts environnementaux.

D'autres part, les événements sont des lieux propices pour aider le grand public à comprendre et expérimenter de nouveaux comportements en faveur de la transition écologique.

Que les événements soient culturels, sportifs, populaires ou professionnels, tous se posent la question de l'intégration de ce type de préoccupation dans un contexte de baisse de subventions et de hausses de coûts liés, entre autres, à des problématiques de sécurité.

Participative, la rencontre annuelle se veut porteuse de solutions opérationnelles, faisant travailler ces acteurs de manière transversale et mutualisant les bonnes pratiques et les matériels, et le révélateur de la dynamique locale sur ces questions.

Cette année encore, plus de cinquante événements ont été accompagnés par les différents dispositifs proposés par Nantes Métropole, le Réseau Eco-Événement ou le Pôle des Musiques Actuelles. Les bonnes pratiques sont légions et gagnent à être connues et expérimentées par les autres événements.

Petit à petit, les perceptions changent : **Eco-concevoir son événement n'est plus synonyme de**

contraintes supplémentaires, mais plutôt de supplément d'âme, de qualité d'expérience.

La journée du 23 novembre s'inscrit dans cette dynamique, résolument tournée vers l'avenir.

Au programme : des ateliers pratiques, des rencontres, retours d'expérience et restitutions de groupes de travail, un village des ressources, un challenge de bonnes pratiques innovantes, une conférence inspirante, le bilan des activités de l'année et un point sur les projets à venir.

La rencontre s'intègre également dans le cadre de deux dispositifs :

- Le [grand débat sur la transition énergétique](#) et
- [la semaine européenne de réduction des déchets](#).

Événement gratuit sur inscription

<https://www.weezevent.com/1001-evenements-4eme-rencontre-annuelle>

A propos des organisateurs



la Mission Animation développement Durable de Nantes Métropole propose de multiples dispositifs pour permettre aux habitants de la métropole de vivre la transition écologique.

Contact : Nicolas Boespflug
nicolas.boespflug@nantesmetropole.fr
02 40 99 32 27



Le Réseau existe depuis 2013 sous l'impulsion de la Métropole. Il rassemble des organisateurs d'événements, des prestataires dans des démarches groupées d'éco-conception et d'innovations.

Site internet : www.reseau-eco-evenement.net

Contact : Dominique Béhar
bonjour@reseau-eco-evenement.net
06 23 10 50 99 [le Réseau-Eco-événement](#)



Le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en pays de la Loire rassemble l'ensemble des acteurs de la musique. Il leur propose depuis 2013 un accompagnement collectif sur la responsabilité sociétale.

Site internet : www.lepole.asso.fr

Contact : Yann Bieuzent
yann@lepole.asso.fr
06 74 28 54 08



La démarche 1001 événements s'engageant a été primée « **21 solutions pour demain** » par le Comité **21** (juin 2016)